



Saint Marc à Frongier

Le mot du Maire

Fin juin 2008 vous avez reçu le premier bulletin municipal de la commune de Saint Marc à Frongier. Depuis, régulièrement tous les six mois, vous êtes informés des principales activités du conseil municipal, des travaux réalisés, en cours ou en projet.

Dans ce numéro :

<i>Horaires d'ouverture de la mairie</i>	2	Vous êtes aussi informés des activités de nos associations, l'Amicale Sports et Loisirs et l'ACCA ; je profite de ces lignes pour en remercier les membres bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune.
<i>État Civil</i>	2	Un petit mot également pour l'école qui, grâce à l'intermédiaire de la coopérative scolaire, des professeurs des écoles Nathalie Paturel et Thérèse Degrais, des représentants des parents d'élèves et des élèves, organisa quelques animations.
<i>Arbre de Noël</i>	2	
<i>Repas des aînés</i>	2	Au mois de mars prochain des élections municipales vont avoir lieu, c'est donc le dernier bulletin de cette mandature que vous recevez aujourd'hui. Dans une commune ce n'est pas uniquement le maire qui s'occupe de la gestion du fonctionnement, des projets et des travaux à réaliser. En effet c'est l'ensemble du conseil municipal qui propose et prend les décisions nécessaires pour valider les différents projets. Je tiens donc, dans ce numéro 12, à remercier mes adjoints Michel Bach, Jean Louis Joslin et Florence Truchon ainsi que les conseillers municipaux Philippe Boustie, Philippe Kosubay, Mauricette Léger, Bernard Louvet, Célia Nebout, Jean Michel Rondier et Daniel Rougier pour le travail qu'ils ont effectué et leur disponibilité quand j'avais besoin de leur aide.
<i>Petits artistes de la mémoire</i>	3	
<i>Au Conseil Municipal</i>	4	

La secrétaire de mairie Elisabeth Darcy a également une fonction très importante dans une commune rurale. En suivant des formations sur l'évolution des outils et des procédures d'informatisation et sur les changements de réglementation, elle apporte toute la compétence et le professionnalisme nécessaires à la gestion de la commune tout en vous accueillant avec gentillesse lorsque vous vous rendez au secrétariat.

J'adresse également mes remerciements à nos deux cantinières Marie Noëlle Bayrand et Fabienne Jaudouin, pour l'accueil et la restauration des enfants de l'école, ainsi qu'à nos cantonniers Daniel Brandon, Michel Palmy et Damien Alleaume qui ont en charge l'entretien des bâtiments communaux et des voiries et espaces verts.

La commune de Saint Marc à Frongier était membre de la Communauté de Commune Aubusson Felletin qui a pris fin le 31 Décembre 2013 et est remplacée par Creuse Grand Sud, nouvelle structure qui regroupe 26 communes. Espérons que cette croissance permettra d'améliorer encore les services rendus.

Je vous présente tous mes vœux pour cette année 2014 qui commence et vous donne rendez-vous le **samedi 11 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente** pour la cérémonie des vœux.

Georges LECOURT



Ouverture de la mairie



Le secrétariat de mairie est ouvert aux horaires suivants:

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 8 h à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr

Internet: <http://saint-marc-a-frongier.com/>



Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.



État civil 2ème Semestre 2013



Naissances :

Kinet Nila le 02 Juillet 2013

Joslin Théo le 23 Octobre 2013

Décès:

Louergue Hélène épouse Vachette le 18 Novembre 2013



Arbre de Noël des enfants



Le Noël des enfants de la commune a eu lieu le vendredi 20 décembre à 17 h 30 à la salle polyvalente de Saint Marc à Frongier dans le cadre du R.P.I.D. . Après quelques chants interprétés par les élèves des deux sections, le Père Noël a procédé à la remise des cadeaux.



Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 28 octobre à la salle polyvalente.

Il a regroupé cette année une cinquantaine de personnes de la commune plus les membres du conseil municipal.

Le repas a été confectionné par un Mr Lecour, traiteur à Felletin.



Mémoire et solidarité

Petits Artistes de la Mémoire



Mémoire et solidarité

Dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18, la classe de CM de l'école de Saint Marc à Frongier participe, sous la direction de Mme Nathalie Paturel, au concours "Petits Artistes de la Mémoire" ou la grande guerre vue par les enfants organisé par l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Les élèves vont ainsi endosser la tenue de jeunes reporters, pour regrouper des éléments relatifs à la 1ère guerre mondiale qu'ils vont glâner auprès de leur famille ou dans leur voisinage, et également celle d'un poilu pour réaliser une correspondance avec les moyens et le contexte de l'époque. M. Berlemont, référent de l'ONAC, va accompagner ce travail.

Dans un 1er temps, une visite au monument aux morts de Saint Marc à Frongier s'est faite afin d'observer et de récolter différentes informations par l'intermédiaire d'un questionnaire.



Les élèves ont pu ainsi découvrir qu'il existait 47 poilus dans la commune et étudier le symbolisme du monument.

Le 12 novembre, une petite cérémonie avec des représentants des communes du RPI et de l'école, a officialisé le début du concours. Les personnes présentes ont pu profiter de l'exposition présentée par l'ONAC dans la salle polyvalente de St Marc.

Les élèves ont commencé à travailler en histoire sur la 1ère guerre mondiale. Des listes de poilus de St Marc ont été établies et réparties à des groupes d'élèves qui sont devenus filleuls de ces poilus.

Chaque groupe a recherché sur internet les fiches militaires de ces soldats.

Parallèlement, les élèves ont réalisé des premiers dessins qui viendront illustrer leur dossier.

Félicitons et encourageons les élèves et leur enseignante pour ce travail de mémoire pour notre commune.





Au Conseil Municipal



Séance du 30 Juillet 2013

SDEC (réseaux électriques) La dissolution des syndicats primaires d'électrification est rendue nécessaire par la loi mais le conseil

doit se prononcer, adoptée à l'unanimité.

L'élargissement du périmètre de la communauté de communes Aubusson-Felletin est proposé pour vote au conseil, adopté à l'unanimité.

Proposition de composition du futur conseil communautaire, 7 contre 1 pour.

Un problème d'affaissement à l'épandage de l'assainissement du Bourg, provoque des gênes, l'entreprise TTPM sera contactée pour effectuer les travaux nécessaires.

Abattage des châtaigniers de Chambrouitière, le maire informe le conseil des difficultés qu'il rencontre pour obtenir des devis.

Séance du 8 Octobre 2013

Renouvellement du contrat CDI de Michel Palmy, adopté à l'unanimité.

La tondeuse auto-portée présentant des défauts de sécurité étant donné son âge doit être changée, le principe du changement est adopté, des demandes de devis seront effectuées.

Utilisation des amendes de police de cette année: il est proposé d'acheter du matériel de sécurité (panneaux triflash et barrières) pour les manifestations sur la commune, adopté à l'unanimité.

Le repas des aînés est fixé le 10 Novembre avec pour traiteur Mr Lecour de Felletin.

La journée communale d'entretien des chemins sera réalisée le samedi 16 Novembre

et consistera en des élagages et abattages d'arbres rue du Dognon à Farges pour permettre son élargissement et son goudronnage l'an prochain. Les associations sont prévenues afin d'avoir le maximum de bénévoles.

Séance du 15 Novembre

Le conseil municipal accepte la subvention FDAEC qui servira aux travaux d'amélioration des voies de circulation l'an prochain.

Le conseil municipal accepte le devis de matériel de sécurité acheté avec les amendes de police.

Le maire présente les devis pour l'achat de la tondeuse, celui de Juilles est retenu.

Modification des rythmes scolaires : la solution du découpage du temps périscolaire en deux fois 1 H 30 est adoptée après avis du conseil d'école. Une possibilité de prise en charge de l'organisation de ce temps périscolaire est à l'étude dans le cadre de la communauté de communes.

Barrière en bois autour de la pièce d'eau du bourg, des devis ont été obtenus, d'autres recherches de prix vont être effectuées.

Les châtaigniers de Chambrouitière vont être abattus par la société Quechen.

Élections 2014 :

Municipales : dimanches 23 et 30 mars

Européennes : dimanche 25 mai